



Des Alpes-Maritimes

Nice, le 28 juin 2013

Monsieur le Ministre, président du CHS-CTM

Nous voulons attirer votre attention sur les boycotts successifs des réunions plénières du CHS CT des Alpes Maritimes par nos organisations syndicales respectives.

En effet, nous avons sollicités à deux reprises la présence au CHS CT des Alpes Maritimes, d'un représentant décisionnaire de l'administration des douanes capable non seulement de, avec le représentant de la DDFIP, des réponses unanimes sur le plan immobilier. Ceci afin d'obtenir un plan unique des futurs locaux communs du site de Thiers . L'immeuble en question devraient accueillir des agents de la DDFIP et des Douanes. Ces agents du ministère n'ont pas demandé à subir ce jeux de chaises musicales qui pour certains vont entraîner un double déménagement. Cette absence de réponse est interprété comme du mépris vis sa vis des agents.

de pouvoir en débattre en CHS avec les représentants du personnel

Nous déplorons le manque d'entente entre les deux directions d'un même ministère. Cette divergence a pour conséquence :

- un stress, un mal être et une incertitude pour les agents qui vont subir ces déménagements qui nous est inacceptable
- un déménagement provisoire et onéreux qui pourrait être éviter
- des dépenses supplémentaires dont on pourrait se passer dans cette période d'austérité ou il nous est demandé de faire des économies
- des problèmes de sécurité des agents et des assujettis, dans lequel il appartient au CHS CT de s'en saisir